

Règlement sur les tarifs 2016 (RCA15-14005)

Issu du Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M., c. O-0.1)

et du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., c. C-4.1)

## Tarifs 2017

Description	Tarif forfaitaire taxes incluses	Tarif unitaire / jour taxes incluses
<b>1- Coût forfaitaire d'émission</b>	39,00 \$	
<b>2- Coût d'occupation du domaine public</b>		
<b>Arrière trottoir sur une surface non pavée, ruelle</b>		
Arrière trottoir, ruelle		52,00 \$
Arrière trottoir, ruelle, occupation de 100 m <sup>2</sup> et plus		1,60 \$
Barrage de la ruelle, en sus de la surface		40,00 \$
<b>Trottoir, chaussée ou parc</b>		
entre 0 et 50 m <sup>2</sup>		65,30 \$
Entre 50 et 100 m <sup>2</sup>		72,40 \$
Entre 100 et 300 m <sup>2</sup>		1,60 \$
Plus de 300 m <sup>2</sup>		2,00 \$
<b>3- Coût de l'occupation en largeur, en sus</b>		
<b>Rues artérielles (de l'ordonnance)</b>		
3 m et moins (1 voie artère)		72,40 \$
Entre 3 m et 6 m (2 voies artère)		229,50 \$
Entre 6 m et 9 m (3 voies artère)		653,00 \$
Entre 9 m et 12 m (4 voies artère)		1 045,00 \$
Fermeture de rue de l'ordonnance		393,00 \$
<b>Autres rues que les artères</b>		
3 m et moins (1 voie-autre rue)		40,00 \$
Entre 3 m et 6 m (2 voies-autre rue)		104,10 \$
Entre 6 m et 9 m (3 voies-autre rue)		247,00 \$
Entre 9 m et 12 m (4 voies -autre rue)		376,40 \$
Fermeture d'une rue autre que de l'ordonnance		130,60 \$
<b>4- Stationnement</b>		
Chaque place tarifée, en sus de la perte de revenu		36,00 \$
Chaque place non tarifée		36,00 \$
Enlèvement de la 1ère borne de stationnement	127,50 \$	
Enlèvement de chaque borne supplémentaire	74,50 \$	
Pose du 1er capuchon de borne de stationnement	40,80 \$	
Pose de chaque capuchon supplémentaire	5,10 \$	
Enlèvement d'une borne de péage	275,00 \$	
<b>6- Analyse et émission du permis « hors-norme »</b>		
Délivrance de l'autorisation	38,00 \$	
Ouverture du dossier et étude du parcours prescrit	122,40 \$	